



DELIBERATION DU COMITE DU POLE DU PAYS DU LUNÉVILLOIS

Séance du 23 novembre

L'an 2016, le 23 novembre, les représentants du Comité du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente de DEUVILLE, sous la présidence de Monsieur Hervé BERTRAND.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 30

Présents : 21

Absents : 13

Nombre de suffrages
exprimés : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstentions : 0

2016-044

Date de convocation
17/11/2016

DATE D'AFFICHAGE

Acte rendu exécutoire
après le dépôt en Préfecture
le

05 DEC. 2016

Et publication le :

05 DEC. 2016

Étaient présents :

M. ARNOULD Philippe, M. BAUDOIN Jacques, M. BERTRAND Hervé, M. BIENTZ Guy, M. BOUCAUD Christian, Mme COLAS Claudine, M. COLIN Philippe, M. DUJARDIN Bruno, Mme FALQUE Rose-Marie, M. GELLENONCOURT Laurent, M. GENAY François, M. GEX Christian, Mme JACQUOT Dominique, M. MARCHAL Michel, M. MULLER Bernard, M. PISTER Jacques, M. ZABEL Bernard, M. GOGLIONE Jean-Marie remplace M. ACREMENT René, M. BILLIOTTE Daniel remplace M. SERVANT Guy, Mme VILLAUME Damienne remplace Mme VAUDEVILLE Sabrina, M. MAILLIOT Frédéric remplace Monsieur JAMBOIS Guy

Procuration(s) :

M. MERCIER Thierry donne pouvoir à M. BAUDOIN Jacques, M. AUBERT Jean-Christophe donne pouvoir à M. GEX Christian, M. de GOUVION SAINT CYR Laurent donne pouvoir à M. BERTRAND Hervé, M. DEWAELE Jacques donne pouvoir à Mme COLAS Claudine, M. LAMBLIN Jacques donne pouvoir à M. MULLER Bernard, M. HAINZELIN Francis donne pouvoir à M. DUJARDIN Bruno, M. MARTIN Jean-Paul donne pouvoir à M. COLIN Philippe,

Étai(ent) absent(s) :

Étai(ent) excusé(s) :

M. ACREMENT René, M. AUBERT Jean-Christophe, M. de GOUVION SAINT CYR Laurent, M. DEWAELE Jacques, M. HAINZELIN Francis, M. JAMBOIS Guy, M. LAMBLIN Jacques, M. MARTIN Jean-Paul, M. MERCIER Thierry, M. SERVANT Guy, Mme VAUDEVILLE Sabrina, Mme GEORGES Marie-Jo, M. SONREL Christophe,

Voix consultative : M RICHARD Claude

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme JACQUOT Dominique

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Document joint en annexe

- Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport,
- Vu les dispositions de la loi ATR du 6 février 1992 relatives au débat d'orientations budgétaires,

Il est proposé au comité de pôle,

De PRENDRE ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'année

2017 sur la base du budget primitif

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus
Ont signé au registre les membres présents

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Deuxville

Le Président

